



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par **Antoine SCHWARTZ**  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
1203 87 28 30 87

Metz, le 03 juin 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**4 Place de la Mairie**  
**57720 VOLMUNSTER**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur les bans communaux de Reyersviller, Siersthal, Saint Louis Les Bitche, Sturzelbronn et Volmunster.**

Ce dossier a été déposé par:

**AGEVON**  
**21 rue du Château**  
**67290 La Petite-Pierre**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019 - 00302
- une copie du courrier de notification

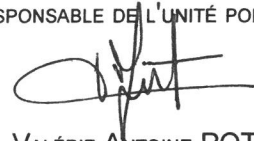
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
1203 87 28 30 87

Metz, le 03 juin 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire  
Mairie  
3 rue de l'Ecole  
57410 SIERSTHAL**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur les bans communaux de Reyersviller, Siersthal, Saint Louis Les Bitche, Sturzelbronn et Volmunster.**

Ce dossier a été déposé par:

**AGEVON  
21 rue du Château  
67290 La Petite-Pierre**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019 - 00302
- une copie du courrier de notification

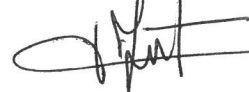
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par **Antoine SCHWARTZ**  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
1203 87 28 30 87

Metz, le 03 jun 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**5 rue de l'Abbaye**  
**57230 STURZELBRONN**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Ref :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur les bans communaux de Reyersviller, Siersthal, Saint Louis Les Bitche, Sturzelbronn et Volmunster.**

Ce dossier a été déposé par:

**AGEVON**  
**21 rue du Château**  
**67290 La Petite-Pierre**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019 - 00302
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Antoine Potier', with a large, stylized initial 'V'.

VALÉRIE ANTOINE POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
1203 87 28 30 87

Metz, le 03 juin 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**Place de la Mairie**  
**57620 Saint Louis Les Bitche**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur les bans communaux de Reyersviller, Siersthal, Saint Louis Les Bitche, Sturzelbronn et Volmunster.**

Ce dossier a été déposé par:

**AGEVON**  
**21 rue du Château**  
**67290 La Petite-Pierre**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019 - 00302
- une copie du courrier de notification

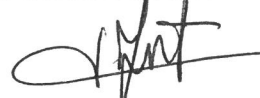
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
1203 87 28 30 87

Metz, le 03 juin 2019

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**83 rue de Lambach**  
**57230 REYERSVILLER**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **La mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur les bans communaux de Reyersviller, Siersthal, Saint Louis Les Bitche, Sturzelbronn et Volmunster.**

Ce dossier a été déposé par:

**AGEVON**  
**21 rue du Château**  
**67290 La Petite-Pierre**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2019 -
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER